



CONSEIL MUNICIPAL
SAINT-THÉGONNEC LOC-EGUINER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, légalement convoqué le dix-neuf juin par M. Stéphane LOZDOWSKI, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal de SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER.

Etaient présents : M. Stéphane LOZDOWSKI, M. Pierre-Antoine DEAL, Mme Marie-Noëlle COLLEC, M. Alain KIFFER, Mme Corinne ANDREO, M. Régis MERAL, Mme Arlette GEFFROY, M. Ewen ROGER, Mme Françoise DIROU, M. Sébastien NORMAND, M. Frédéric JACOB, M. Christophe DENIS, Mme Angélique QUIVOURON, Mme Céline DARBOUX, Mme Séverine MESSAGER, Mme Marie LE BARS, Mme Sandrine LE FEUR, M. Mathias MER, M. Yvon POULIQUEN, M. Patrick LE MERRER, Mme Gaëlle ZANEGUY, Mme Viviane LE BIHAN.

Etaient absents : M. Patrick CLEMENT (pouvoir à Alain KIFFER), Mme Anne-Claire DELMAS (pouvoir à Stéphane LOZDOWSKI), M. Julien ROGNANT, M. Sylvain LOISEL (pouvoir à Yvon POULIQUEN), Mme Sylvie SOVRANO-CHELLOUG (pouvoir à Viviane LE BIHAN).

Conseillers : En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 26 Quorum : 14

Christophe DENIS a été élu secrétaire de séance.

RAPPORTEUR : Stéphane LOZDOWSKI

OBJET : GRILLE DE TARIFS POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE – ANNEE 2026-2027, CODE 2606_07

M. le Maire propose au Conseil municipal de revaloriser les tarifs du restaurant scolaire à hauteur de 2 % pour l'année scolaire 2026-2027. Cette augmentation des tarifs aux familles permettra de compenser partiellement l'augmentation annuelle des tarifs du prestataire Convivio, telle que prévue au contrat signé avec la commune (1,55 %), ainsi que l'inflation.

CATEGORIES :		TARIFS 2026-2027		POUR MEMOIRE TARIFS 2025-2026	
		ST THEGONNEC LOC-EGUINER	AUTRES COMMUNES	ST THEGONNEC LOC-EGUINER	AUTRES COMMUNES
Maternelles	QF < 1000	1,00	4,21	1,00	4,13
	QF 1001 à 1680	2,92		2,86	
	QF > 1680	3,78		3,71	
Élémentaires	QF < 1000	1,00	4,44	1,00	4,35
	QF 1001 à 1680	3,44		3,37	
	QF > 1680	4,02		3,94	
Repas fourni par le représentant légal en cas de PAI		1,00	1,00	1,00	1,00
Repas consommé non réservé		5,90	5,90	5,78	5,78
Collège		3,41		3,34	
Adultes		5,25		5,15	
Réduction de 0,50 €/repas en cas de repas froid					

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 029-200059798-20260625-CM2606_07-DE

Après en avoir délibéré, avec 6 ABSTENTIONS et 20 voix POUR, le Conseil Municipal, valide la grille de tarifs du restaurant scolaire telle que proposée ci-dessus pour l'année scolaire 2026-2027.

Pour copie conforme au registre,

À Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, le 25 juin 2026

Le Maire, Stéphane LOZDOWSKI

Christophe DENIS, secrétaire de séance

